

La gestion du stationnement public proche de la gare SNCF à Louvres

Dans le cadre du projet de l'éco-quartier du pôle gare, il a été présenté lors d'un conseil municipal **la mise en place d'une zone bleue de stationnement dans un rayon de 500 mètres autour de la gare.**

Ce projet fait suite à la demande du Syndicat des Transports de l'Île de France (STIF) qui assure le financement de l'aménagement du futur parking de la gare (qui sera payant).

Cela conduira pour **les usagers du RER se rendant à leur travail** à des frais supplémentaires. De plus, pour **les personnes rencontrant des difficultés financières, celles-ci devront s'acquitter d'un droit au stationnement.**

Nous pouvons aisément comprendre que **le STIF désire rentabiliser son investissement par la gestion de l'aire de stationnement.** Cependant, il nous semblerait judicieux dans **l'intérêt des lupariennes et des lupariens que cette gestion soit limitée dans le temps.**

Au-delà, **cet espace devrait être rétrocédé à la commune, ou que la ville se porte acquéreur de ce parc de stationnement pour une gestion direct (en régie).**

**Le groupe « LOUVRES ENSEMBLE »
Abdenour Chibane, Gérald Verget et Nathalie Carrier**